

## La commune va accueillir une Maison de la justice et du droit

■ Suite à l'intervention du député Claude Birraux auprès de la ministre de la Justice, la commune va accueillir une Maison de la justice et du droit (MJD). Afin de poursuivre les efforts entrepris par le ministère de la Justice et des Libertés pour maintenir sur les territoires ruraux une présence judiciaire de proximité, Michèle Alliot-Marie a décidé pour 2010 de la création de six nouvelles Maisons de la Justice et du Droit dont une à Saint-Julien. La mise en place de cette MJD interviendra dans le cadre d'une convention constitutive établie et signé par la justice avec l'ensemble des partenaires qui s'associeront à sa création. Cet établissement judiciaire sera doté de nouvelles technologies de communication qui permettront à l'utilisateur d'accéder à la justice sans avoir à se déplacer à la juridiction la plus proche. Des magistrats seront susceptibles d'y tenir des audiences foraines et un accès au droit sera organisé lors de permanences, avec professions juridiques et associations spécialisées.